

RAPPORT FINAL DU CHEF DE MISSION

1. Relations entre la Suisse et l'OCDE

La Suisse et ses représentants jouissent au sein de l'OCDE d'une bonne réputation qui tient à la fois à l'image que les délégués suisses - qu'ils appartiennent ou non à la délégation - ont donné de leur pays et aux mille liens d'estime et d'amitié qu'ils ont tissés avec leurs collègues d'autres délégations et avec les membres du Secrétariat.

Les réflexions ci-jointes, que j'ai cru utile de rédiger rapidement, contiennent diverses précisions sur de multiples aspects des relations entre la Suisse et l'OCDE.

2. Relations entre la délégation et la colonie

Les membres de la délégation participent, dans la mesure où leurs obligations le leur permettent, aux activités de la colonie. Comme ils sont fort occupés par leurs engagements professionnels, ces relations ne sont pas particulièrement intenses.

3. Relations avec le Secrétariat de l'OCDE

M. Emile Van Lennep, en sa double qualité de Secrétaire général et de Président du Conseil (au niveau des représentants permanents), occupe la position centrale de l'Organisation. Les relations que j'ai entretenues avec lui ont été bonnes. Mais,

- 2 -

entièrement absorbé par sa tâche immense, soucieux d'efficacité et, à cette fin, tenant à pondérer ses positions en fonction d'abord du poids politico-économique des divers pays membres, M. Van Lennep n'a pas fait montre d'une compréhension particulière pour la situation et les thèses de notre pays. M. Van Lennep respecte l'avis d'autrui dans la mesure où il est pertinent, intelligent, ingénieux, et d'autant plus qu'il s'insère bien dans sa propre vision et son propre projet.

J'ai entretenu des relations particulièrement étroites et bonnes avec M. Benson E.L. Timmons (Etats-Unis), Secrétaire général adjoint, qui a récemment quitté l'Organisation, ainsi qu'avec M. Gérard Eldin (France), Secrétaire général adjoint aussi, dont l'esprit ouvert, l'intelligence claire et analytique, rendent le dialogue particulièrement fructueux. Nos opinions et jugements ont été souvent concordants.

L'OCDE étant en quelque sorte une conférence économique internationale en session permanente, les "alliances" entre délégations et Secrétariat se nouent et se dénouent au gré des circonstances et des problèmes. L'appui que l'on peut trouver parmi les membres du Secrétariat provient certainement de l'estime qu'ils ont pour vous, mais aussi de l'amitié qu'ils vous portent.

Les chefs des grandes divisions du Secrétariat et leurs adjoints sont souvent d'une compétence exceptionnelle. Le Chef de délégation gagne énormément à s'entretenir avec eux.

../..

- 3 -

4. Relations avec les autres Délégations

La rotation des Chefs de mission a été très rapide ces derniers temps, puisqu'aussi bien j'ai progressé, en quatre ans et demi, jusqu'à la cinquième place de l'ordre d'ancienneté des Chefs de délégation. D'une manière générale, j'ai l'impression que l'esprit de corps, la volonté de coopération et la cohésion entre délégations sont aujourd'hui moins forts que du temps de l'OECE.

Si l'on fait abstraction du Secrétaire général, la scène de l'OCDE est "dominée" par deux personnalités qui sont depuis de très nombreuses années à la tête de leurs délégations : l'Ambassadeur Roger Ockrent, Chef de la délégation belge et Président du Comité exécutif et l'Ambassadeur François Valéry, Chef de la délégation française. M. Ockrent surtout est un grand ami de la Suisse, en même temps qu'un défenseur vigilant des intérêts des petits pays. M. Valéry aussi apprécie notre pays, mais doit s'en tenir à des thèses et à des positions qui souvent ne correspondent guère aux nôtres. Je mentionnerai en outre l'Ambassadeur Bobleter, représentant de l'Autriche, avec lequel j'ai coopéré étroitement sur certains sujets, mais qui s'en tient généralement à une vue politique des affaires de l'OCDE, Organisation à vocation principalement économique. Du fait qu'il représente la Suède, l'Ambassadeur Belfrage s'est montré lui aussi toujours prêt à s'associer aux démarches de notre Délégation ou à les appuyer. La plupart des Chefs de délégation connaissent la Suisse pour y avoir séjourné à un titre ou à un autre, pour un temps plus ou moins long.

Paris, le 11 février 1974.

Annexe en trois exemplaires.

